



BIO

BOURGOGNE - FRANCHE-COMTÉ



2023



RAPPORT D'ACTIVITÉS



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ

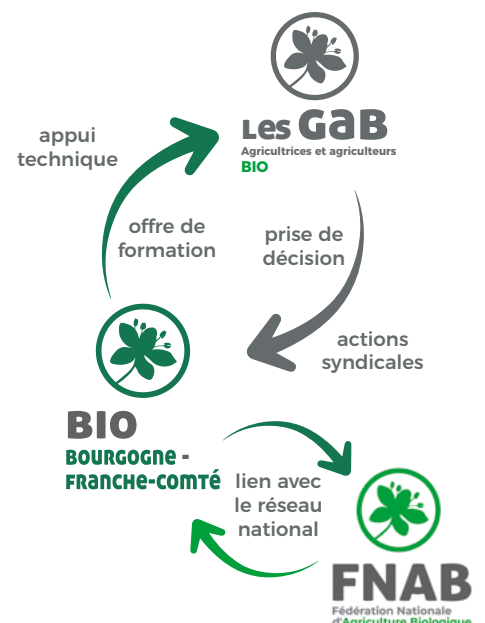
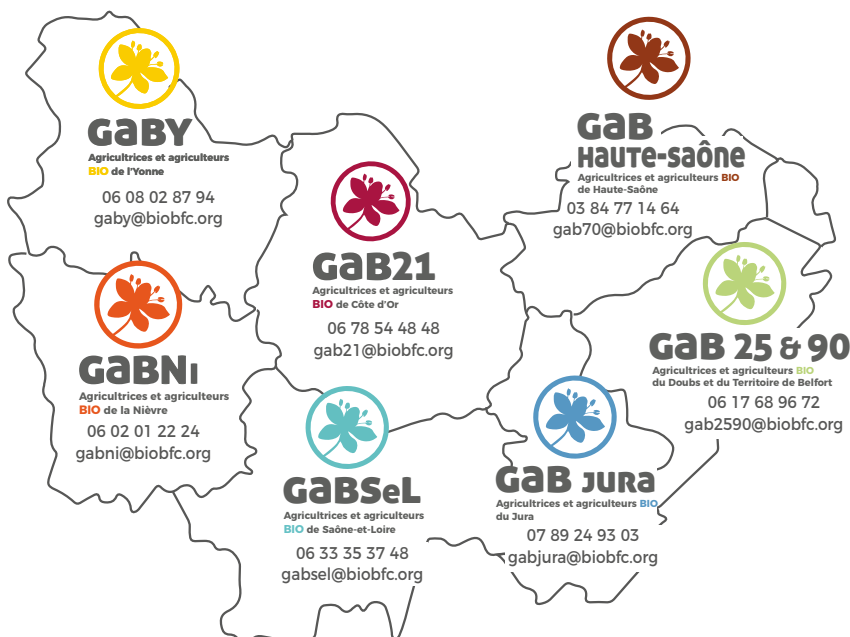
L'association régionale spécialisée pour le développement de l'agriculture biologique

- **Accompagner les agriculteurs**
pour améliorer leurs pratiques, leurs projets de conversion et diversification
- **Participer au renouvellement**
des générations en facilitant la transmission des fermes et l'installation en agriculture biologique
- **Faciliter la mise en marché**
des productions bio locales par le soutien et la création de filières territoriales
- **Promouvoir l'agriculture biologique**
et ses produits auprès des consommateurs et des pouvoirs publics
- **Accompagner les projets de territoires**
en inscrivant le développement de l'agriculture biologique comme un levier de transition écologique

BIO Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur un réseau de producteurs rassemblés au sein de groupements départementaux (les GAB) et s'entoure d'une diversité d'adhérents qui partagent le projet associatif, tous acteurs du développement de l'agriculture biologique : organisations économiques spécialisées ou non (collecteurs, transformateurs, distributeurs), établissements d'enseignement agricole, associations environnementales et consoméristes, structures de développement et de conseil agricole.

L'association compte aussi sur ses partenaires financiers et institutionnels qui lui font confiance depuis de nombreuses années pour le professionnalisme de ses actions, sa capacité d'innovation, de réactivité et d'adaptation dans un secteur agricole en mutation.

« UNIR NOS FORCES POUR L'AGRICULTURE BIO DE DEMAIN »



CHIFFRES CLÉS 2023	4
L'ÉQUIPE SALARIÉE	4
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION	5
LES SECTEURS DE PRODUCTION	
Élevages	6
Grandes cultures	8
Viticulture	10
Maraîchage	12
PPAM	14
Arboriculture Agroforesterie	16
LES ACTIONS TRANSVERSALES	
Biodiversité Climat Label	18
Futurs Bio	20
Restauration collective	22
Accompagner les territoires	24
Mobilisation pour la bio	26



CHIFFRES CLÉS 2023

L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



CHIFFRES 2023 | provisoires



3 500 FERMES BIO

240
NOUVELLES
FERMES BIO
idem 2022
-47% vs 2021

+ 1,5% EN 1 AN

soit **14,7%** des fermes en
Bourgogne-Franche-Comté



240 000
HECTARES EN BIO

-2,2% vs 2022

soit **10,4%** de la SAU en
Bourgogne-Franche-Comté

Accompagnement conversions

49 porteurs de projet accompagnés

Appui collectif

125 réunions

17 groupes accompagnés

Suivi individuel post-conversion

453 conseils

Sensibilisation et visite de fermes bio

18 événements

Formations

65 sessions

547 participants

Production de références

19 suivis d'essais

18 projets de recherche, études, enquêtes,
fermoscopies



L'ÉQUIPE SALARIÉE

Pôle animation et conseil technique

Grandes cultures

- 7 conseillères et conseillers

Élevages

- 7 conseillères et conseillers

Maraîchage / PPAM / arboriculture

- 4 conseillères et conseillers

Viticulture

- 3 conseillères

Formation

- 1 responsable de l'activité formation

Communication

- 1 responsable communication relations presse
- 1 chargé de communication infographie

Pôle filières et territoires

- 5 chargé(e)s de mission Filières et Territoires
- 2 chargé(e)s de mission Filières
- 1 chargée de mission Futurs Bio
- 1 chargée de mission Restauration Collective
- 1 chargée de mission Observatoire et Prospective

L'équipe administrative

- 1 directeur
- 1 gestionnaire administrative et financière
- 1 gestionnaire ressources humaines
- 1 comptable
- 1 assistante administrative



BIO
BOURGOGNE -
FRANCHE-COMTÉ

Le conseil d'administration | 2023

Délégués du GAB21

- Alexandre BRÉJEAN
maraîcher
- Jean-François CHAPPELLE
viticulteur
- Laurence HENRIOT, Présidente
polycultrice-éleveuse



Déléguées du GAB25 & 90

- Audrey FAHYS
maraîchère en Territoire de Belfort
- Armelle CHAUVEAU
productrice de PPAM
dans le Doubs



Délégués du GAB du Jura

- Jean-Baptiste ROZÉ, Vice-président
maraîcher
- Laurent DELAFOLLYE
éleveur
- Vincent GUILLEMIN
céréaliier
- Frédéric JACQUELIN
céréaliier



Délégués du GABNi

- Valentine CUILIER
maraîchère
- Dominique d'ÉTÉ
polyculteur-éleveur



Délégués du GAB de Haute-Saône

- Hélène CHEVALIER
maraîchère
- Philippe LORIDAT
producteur de petits fruits
- Xavier MARIOT
polyculteur-éleveur



Délégués du GABSeL

- Christophe ROUX
maraîcher
- Antoine de SCEY
polyculteur-éleveur



Délégué du GABY

- Louison BOISE
polyculteur-éleveur



Représentants des commissions

- Maraîchage : Geoffroy GAVIGNET, Vice-secrétaire
- PPAM : Christian BAQUÉ, Secrétaire
- Viticulture : Emmanuel GIBOULOT
- Grandes cultures : Philippe CAMBURET
- Élevages : Julien BOURGEOIS
- Filières et Territoires : Olivier DEVÈVRE, Vice-président

Représentante des acteurs du développement de l'agriculture biologique

- Terre de Liens : Véronique GUISLAIN

Représentants des Organisations Économiques 100% bio

- FEDER Éleveurs bio : Nicolas Boucherot
- COCEBI : Julien Bourgeois
- AMAP « Le Panier de la Bergeronnette » : Roger-François SCOTTO
- BIOCOOP La Canopée : Clément GERNOT, Trésorier

Représentante des salariés

- Anastasia FRAGNAUD



Élevages

L'année 2023 en élevage est malheureusement marquée par un nombre record d'arrêts de production en AB. La baisse de la consommation des produits bio et le manque de débouchés dans certaines filières impactent fortement les éleveurs et les éleveuses de Bourgogne-Franche-Comté.

La fusion de BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté a permis de mutualiser les compétences et la complémentarité des conseillères offrant aux éleveurs et aux éleveuses un panel d'accompagnements possibles : groupes techniques, formations, accompagnement individuel...



2023 Chiffres clés

Accompagnement conversions

5 porteurs de projet accompagnés

Appui collectif

- 7** groupes accompagnés (dont 3 GIEE)
- 4** rencontres éleveurs (porcs plein-air BFC, apiculteurs Jura et Nièvre, éleveurs lapins bio Est de la France)
- 1** filière porcs bio à destination de la restauration collective : Les Cochons Bourguignons
- 1 dizaine** de matinées en ferme et de groupes d'échanges de pratiques sur le thème de la santé animale en bovin dans le cadre du projet multipartenaires ACSA2 (Approches complémentaires en santé animale 2)

Suivi individuel post-conversion

184 éleveurs conseillés,
dont **30** en conseil technique

Sensibilisation et visite de fermes bio

4 journées
1 voyage d'étude

Formations

22 sessions
176 participants
1 voyage d'études apiculture en Suisse

Production de références

- 2** fermoscopies sur la valorisation des veaux en bio
- 1** enquête sur la valorisation des bovins bio en Franche-Comté
 - Infographies sur la production et la vente de veaux rosés en restauration collective
- 2** sites de suivi de mesures d'herbe (25 et 39)
 - création d'une typologie des prairies permanentes en Bourgogne

Bulletins techniques et page Facebook

3 numéros des Échos des Prairies
942 abonnés à la page Facebook BIO BFC Élevage



MAEC Climat et Bien-Être animal - Élevages monogastriques

Dans la nouvelle programmation PAC 2023-2027, une aide a été proposée aux éleveurs et éleveuses de porcs et/ou de volailles de plein air. Cette dernière vise à l'amélioration des parcours du fait de leur aménagement, avec pour objectif une amélioration du bien-être animal et une meilleure résistance au changement climatique.

Le réseau bio de Bourgogne-Franche-Comté est opérateur de cette mesure, en conséquence, une centaine de diagnostics ont été réalisés au cours du printemps 2023. Dans les deux premières années de l'engagement, une formation en lien avec la thématique de la MAEC doit être réalisée. BIO Bourgogne-Franche-Comté a déjà proposé sept sessions de formation sur tout le territoire régional, formant ainsi une trentaine de personne. D'autres sessions seront mises en place dès cet automne.



Projets de filières

■ Une journée sur l'avenir de la filière lait bio

en partenariat avec les chambres d'agriculture de Haute-Saône et du Doubs et le GAB de Haute-Saône a réuni une quarantaine de participants. Au programme : présentation de la conjoncture nationale par le CNIEL, état des lieux de la filière lait bio en BFC et visite d'une ferme.

■ Un GIEE sur l'élevage de veaux rosés

ayant pour objectifs d'harmoniser la qualité de la production de veau sous la mère et le développement d'une filière locale autour de cette production. Cette année, l'orientation prise était la valorisation de la viande en restauration collective, avec un travail sur la logistique d'approvisionnement en partenariat avec Manger Bio BFC, le calcul des coûts de production et la mise en relation avec des collègues.

■ Accompagnement du collectif "Les Cochons Bourguignons"

Structuration d'une filière avec 4 éleveurs spécialisés en porcs bio, un transformateur (Huguier Frères) et Manger Bio BFC pour proposer une offre porcs bio adaptée à la restauration collective.

■ Un GIEE pour un abattoir de proximité dans le Clunisois

dont l'objectif est de structurer une filière locale, qui s'appuiera sur la création collective d'un outil d'abattage multi-espèces, permettant aux éleveurs de garder la main sur leurs animaux et produits jusqu'au bout de la chaîne, dans le respect du bien-être animal. Cette filière se voudra rémunératrice et juste pour l'ensemble des acteurs.

■ Accompagnement d'un projet d'abattoir collectif de volailles en Saône-et-Loire

BIO Bourgogne-Franche-Comté accompagne un projet d'abattoir de volailles dans le Charolais-Brionnais, à la suite du départ à la retraite d'un éleveur qui faisait l'abattage à façon pour des producteurs et des particuliers, et au manque d'abattoirs agréés CE dans le secteur. L'association conseille les producteurs pour les plans de l'abattoir, la structuration collective, le matériel d'abattage...

L'ensemble de ces projets a pour finalité de pérenniser les exploitations biologiques sur le territoire en améliorant la valeur ajoutée des produits commercialisés par les éleveurs.



Grandes cultures

La crise déjà à l'œuvre en élevage s'est propagée aux grandes cultures avec une baisse de la demande en aliments du bétail, premier débouché des céréales biologiques, et en alimentation humaine. Ce phénomène s'est conjugué à une augmentation de l'offre, multipliée par trois dans la région par rapport à 2017. Face à cela, on assiste au stockage de volumes importants, à des ajustements cornéliens des assolements, au recours à l'export et au final à une chute des prix de la plupart des cultures.



Chiffres clés

Accompagnement conversions

15 porteurs de projet accompagnés

Appui collectif

24 tours de plaine

11 réunions (bilans de campagne, journées techniques, AG de GIEE...)

11 réunions filières petit épeautre et sarrasin

5 réunions orge brassicole

4 GIEE accompagnés

Suivi individuel post-conversion

108 conseils

Sensibilisation et visite de fermes bio

1 journée

Formations

9 sessions

75 participants

Production de références

3 enquêtes marchés

1 enquête moisson

Bulletins techniques et page Facebook

5 numéros des Échos des Champs

12 numéros de l'Actu des Champs

944 abonnés à la page Facebook BIO BFC grandes cultures

sur...



Le rendez-vous des grandes cultures bio en BFC

Face à la crise, il est utile de se réunir pour faire le point, partager diagnostic et pistes d'actions. C'est pourquoi BIO Bourgogne-Franche-Comté, en partenariat avec la Chambre Régionale d'Agriculture, a organisé le 12 octobre 2023 une journée sur les grandes cultures bio.

Cet événement a réuni une cinquantaine de participants au lycée agricole de Fontaines (71). Techniciens, pouvoirs publics, collecteurs et agriculteurs ont pu échanger leurs points de vue et mieux comprendre les phénomènes à l'œuvre sur les marchés.

Suite à ce diagnostic, certains ont travaillé sur des pistes techniques en vue de sécuriser les rendements de protéagineux, qui subissent des aléas de production alors que leurs prix de vente se maintiennent. D'autres ont évoqué les revendications à porter et les actions possibles pour aider les acteurs à passer ce cap difficile et préparer l'avenir.



Projets de filières

■ **Sarrasin Bio de Bourgogne**

BIO BFC continue à accompagner les 35 producteurs du GIEE Graines d'Avenir grâce au soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Pour la 4^{ème} année, des essais variétaux ont été menés et montrent l'intérêt des variétés précoces. Les enjeux qualités ont été au cœur des préoccupations, notamment le contrôle du Datura désormais détecté par drone. L'année a également été marquée par l'inauguration d'un bâtiment de stockage en présence de la directrice adjointe de l'Agence Bio. Il présente une capacité de 1 000 tonnes et est installé à la coopérative Déshy 21 de Baigneux-les-Juifs.

■ **Orge brassicole en Franche-Comté**

12 agriculteurs liés au GIE des Céréales Bio Comtoises fournissent des malts bio à une trentaine de brasseries locales. Avec le soutien de BIO BFC, cette filière assure depuis sept ans un revenu rémunérateur et stable aux producteurs. Le maltage à façon est pour le moment effectué en Allemagne.

L'année 2024 marque un renforcement de la structuration par la création d'un GIE par les brasseurs. Des tours de plaine originaux sont organisés chaque année avec les paysans, malteurs et brasseurs afin que chacun comprenne les problématiques des autres et se sente partie prenante du collectif.

■ **Petit épeautre en Côte d'Or**

Un groupe de 12 producteurs ainsi qu'un opérateur économique (Moulin Marion) structurent une filière grâce à l'animation de BIO BFC. Malgré la crise sur ce marché de niche en 2023, l'organisation en filière a permis de pérenniser l'initiative, de développer la coopération entre producteurs et d'envisager un avenir collectif autour du décorticage.



VITICULTURE

2023 marque le deuxième millésime consécutif où les rendements sont satisfaisants en Bourgogne Franche-Comté, après plusieurs millésimes à flux tendus où l'impact sur les marchés et la fidélisation des clients pouvaient se faire ressentir.

Malgré un contexte national mitigé entre baisse de la consommation de vin bio et net ralentissement des conversions dans la filière viticole, la viticulture bio en Bourgogne-Franche-Comté poursuit sa progression et atteint désormais un quart des vignes en production.



Chiffres clés

Accompagnement conversions

5 porteurs de projet accompagnés

Appui collectif

25 réunions techniques en saison

2 groupes DEPHY accompagnés

Suivi individuel post-conversion

75 conseils

Formations

7 sessions

77 participants

Production de références

11 suivis d'essais

41 modalités d'essais testées

Bulletins techniques et page Facebook

17 numéros des Échos des Vignes

1 500 abonnés à la page Facebook BIO BFC Viticulture

sur...



Colloque sur le changement climatique

Depuis 4 ans, BIO Bourgogne-Franche-Comté travaille sur la mise en place d'essais vignerons sur l'adaptation au changement climatique. Afin de permettre au plus grand nombre de professionnels d'accéder à de l'information sur ce sujet, un colloque a été organisé en mars 2023.

Plusieurs intervenants venus de Bourgogne et de Champagne se sont succédés durant une journée pour parler de diverses thématiques reliées au changement climatique : adaptation face aux gelées, approche sur le matériel végétal et les anciens cépages bourguignons, résultats d'essais menés sur le territoire. Au total, plus de 200 personnes ont assisté à cette journée d'échange à Beaune.

Organisé conjointement avec Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté, un repas 100% bio et local a été proposé à l'ensemble des participants. L'ensemble des interventions ont été enregistrées et sont désormais disponibles en podcast.



Projets de filières

■ Freins au changement de pratique dans l'Yonne

Une étude en partenariat avec le CER-France a été menée en 2023. Une enquête sociologique a été proposée par BIO Bourgogne-Franche-Comté auprès de 30 vignerons (bio et non bio) de l'Yonne. Un guide d'entretien abordant plusieurs volets de réflexion (techniques, environnement, gestion économique, perception de l'agriculture biologique) a été utilisé pour mieux comprendre les besoins du territoire. 5 grandes catégories de freins ont été soulevées à travers cette étude : technique, économique, social, gestion du temps et réglementaire. Le travail conjoint du CERFrance sur des données à l'échelle régionale a permis de soulever ou confirmer certains freins, pouvant ainsi permettre à certains vignerons de mieux se projeter vers le changement des pratiques.

■ Sensibilisation auprès d'étudiants en formation d'hôtellerie restauration

En complément des interventions en milieu scolaire proposées sur l'ensemble de la région dans le cadre de formations viticoles (BTS, Master, etc), un nouvel accompagnement a été proposé à des étudiants en formation sur des secteurs de l'aval. Deux visites de domaines de vignerons adhérents ont été organisées pour aborder l'ensemble des points clés de la production du vin.



Maraîchage

Les légumes d'été et de conservation ont été produits en quantité grâce à la douceur automnale.

L'inflation des matériaux et le recul de consommation des fruits et légumes frais impactent les fermes. La région est moins touchée que le national car le marché est tourné vers la vente directe. Mais là aussi, un recul de consommation est observé avec un panier moyen en baisse. Les producteurs doivent réinventer leur système de production et de commercialisation pour diminuer l'impact de cette baisse conjoncturelle sur leur ferme.



Chiffres clés

Accompagnement installations / conversions

12 porteurs de projet accompagnés

Appui collectif

21 réunions

2 groupes DEPHY

Suivi individuel post-conversion

66 producteurs conseillés

Sensibilisation et visite de fermes bio

7 journées

Formations

19 sessions

151 participants

Production de références

4 suivis d'essais

3 fermoscopies

4 mercuriales et **1** enquête technico-économique et sociale sur 17 fermes (stage 6 mois)

Bulletins techniques et page Facebook

3 numéros des Échos des Jardins

30 numéros du Flash technique

785 abonnés à la page Facebook BIO BFC Maraîchage

sur...



Création de repères techniques, économiques et sociaux sur les fermes maraîchères bio

L'étude consiste à capitaliser des connaissances sur les systèmes maraîchers biologiques autant techniques, économiques que sociales afin de donner des repères aux futurs maraîchers bio en cours d'installation ainsi qu'à ceux déjà en activités.

Cette étude s'est appuyée sur un outil d'analyse développé par la FNAB. Elle porte notamment sur le revenu agricole et le temps de travail. Il est question d'identifier les facteurs de pérennisation des fermes en maraîchage diversifié bio. Elle est évaluée au regard de la viabilité de la ferme, que nous avons choisi d'étudier comme la capacité à dégager un revenu agricole permettant de subvenir aux besoins familiaux et de réinvestir dans l'exploitation.

En 2023, 17 fermes ont été enquêtées en Bourgogne. Elles viennent s'ajouter aux 20 fermes déjà étudiées en Franche-Comté. L'analyse donnera lieu à un livrable diffusable en 2024.



Projets de filières

■ **Accompagnement d'un projet de Appro légumes 58**

BIO Bourgogne-Franche-Comté mène depuis 2021 un travail en partenariat avec la Chambre d'Agriculture de la Nièvre concernant le développement de la filière légumes dans la Nièvre. En 2023, le projet s'est concentré autour de la problématique de l'approvisionnement en légumes bio locaux pour la restauration collective de l'agglomération de Nevers. Suite à plusieurs réunions entre les collectivités porteuses de PAT, les restaurants collectifs et les professionnels, a émergé l'idée de construire un collectif de producteurs avec l'appui de l'ASEM (structure d'insertion) pour faire l'intermédiaire auprès des restaurants. À plus long terme il s'agit de travailler sur de la planification et la manière de rendre le débouché de la restauration collective attractif et rémunérateur pour les maraîchers bio diversifiés.

■ **Accompagnement de la filière légumes : structuration d'un collectif de maraîchers pour alimenter la légumerie de Dijon Métropole**

En étroite collaboration avec Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté, un collectif de 7 maraîchers côte d'oriens s'est regroupé afin de répondre collectivement au marché de la métropole. Le lot « légumes bio » a ainsi été remporté par notre réseau le 31 mars 2023, le seul alimentant actuellement la légumerie. Le travail d'animation réalisé par nos pôles technique maraîchage

et filières et territoires a permis ainsi la validation d'une grille tarifaire et d'une grille de répartition communes. La légumerie alimente actuellement la cuisine centrale de Dijon ainsi qu'une unité policière, mais de nombreux nouveaux marchés sont visés à l'avenir. Ce partenariat avec la Métropole peut être désigné comme réussi pour l'ensemble des parties, les producteurs étant satisfaits et la Métropole communiquant régulièrement positivement dessus.

■ **Essai variétal : zoom sur le céleri**

En lien avec le projet de légumerie, les maraîchers ont souhaité tester différentes variétés de céleris. La conduite de ce légume est complexe, très dépendante de la gestion de l'apport hydrique et en oligoéléments. L'objectif était de tester 4 variétés pour identifier laquelle se dégage en termes d'homogénéité de calibre, de rendement et de résistances aux problèmes sanitaires.



Le développement de cette filière en région se fait principalement par des créations de nouvelles structures sur de petites surfaces qui vendent en direct avec une gamme de produits séchés, préparations sucrées et salées et cosmétiques. Le développement de cette production s'est maintenu en 2023 malgré les difficultés rencontrées par certaines structures en lien avec l'inflation, qui réduit le pouvoir d'achat du consommateur, et donc l'achat de ces produits considérés comme « non essentiels ».



Chiffres clés

Accompagnement conversions

5 porteurs de projet accompagnés

Appui collectif

2 réunions commission PPAM BFC

1 GIEE accompagné, **5** réunions

Suivi individuel post-conversion

5 conseils

Sensibilisation et visite de fermes bio

1 journée

1 marché de producteurs (Herbes en fêtes à Nancray)

Formations

3 sessions

24 participants

Production de références

2 suivis d'essais « Recettes boissons » et « Couverts végétaux »

Bulletins techniques et page Facebook

3 numéros des Échos des Jardins

785 abonnés à la page Facebook BIO BFC

sur...

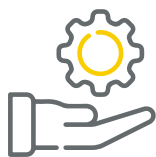


Travailler sur une gamme de produits commune

Une étude de marché réalisée en tout début du GIEE a permis d'orienter les réflexions autour de la gamme de boissons à mettre en place notamment axée sur les hydrolats, produits en quantité lors de la distillation d'huiles essentielles et qui pourraient être mieux valorisés. Un premier test de recettes a été mené en avril 2023 avec les différents produits des fermes du groupe, qui s'est conclu par 6 embryons de recettes qui ont été retravaillées en fin d'année 2023.

Le groupe se penche également sur les biostimulants animaux et végétaux, utilisés par les éleveurs et viticulteurs de Franche-Comté. La première étape était d'élaborer les listes de plantes utilisées par ceux-ci afin de se concentrer sur une dizaine de plantes que les producteurs de PPAM peuvent produire localement. Ces deux listes sont désormais disponibles.

Enfin, en lien avec ces potentiels nouveaux produits, un travail collectif de calcul des coûts de production et alignement des prix devra être mené pour une bonne valorisation de ces produits.



Projets de filières

■ Association de l'Herberie Jurassienne

BIO Bourgogne-Franche-Comté anime depuis 2022 l'association de l'Herberie Jurassienne qui regroupe une trentaine de producteurs de PPAM dans les départements du Doubs, Jura, Haute-Saône et Saône-et-Loire. L'objectif de l'association est de créer du lien entre les membres, de communiquer sur les métiers liés aux plantes aromatiques et médicinales et de représenter la filière PPAM au niveau régional. BIO BFC a accompagné ce collectif sur notamment deux temps forts en 2023 : l'organisation d'Herbes en Fête (marché de producteurs avec animations) en septembre et la réalisation d'un voyage d'étude en Haute-Savoie et en Suisse en octobre.

■ GIEE structuration et accompagnement technique d'une filière PPAM

En 2021, une dizaine de producteurs, membres de l'Herberie Jurassienne se sont organisés en GIEE, accompagné par BIO BFC. L'objectif de ce GIEE est de travailler au développement d'une structure commerciale collective, au développement technique (engrais vert, enherbement, distillation...) et à l'amélioration de la qualité de vie des producteurs (ergonomie).



ARBORICULTURE | AGROFORESTERIE

Si 40% de la surface régionale des vergers est conduite en agriculture biologique, la production fruitière reste peu développée en Bourgogne-Franche-Comté. La dynamique d'installation se poursuit, avec des projets souvent diversifiés. L'arboriculture est particulièrement vulnérable au changement climatique.

Par ailleurs, les arbres et les haies montrent toute leur place dans les fermes bio de la région. L'enjeu, au-delà des plantations, est de les préserver grâce à une gestion durable.



Chiffres clés

Accompagnement conversions

7 porteurs de projet accompagnés

Suivi individuel post-conversion

15 conseils sur la plantation de haies ou leur gestion

Formations

Agroforesterie :

2 sessions - **12** participants

Arboriculture :

2 sessions - **15** participants

Bulletins techniques et page Facebook

11 newsletters « Les RDV de l'arbo bio »

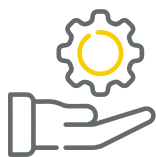
Zoom sur...

Voyage d'étude arboriculture dans la Drôme

Les 19 et 20 septembre, 6 arboriculteurs ou porteurs de projet ont participé à un voyage d'étude dans la Drôme, sur le thème de la biorégulation dans les vergers.

La rencontre avec la Ferme du Grand Laval a été riche d'enseignements sur les aménagements favorables à la biodiversité, avec des résultats très satisfaisants sur la faune (oiseaux, libellules, papillons...). Le groupe a également visité le site expérimental de l'INRAE de Gotheron, et notamment le verger circulaire conçu en 2018 dans le but de se passer de traitement. Tout a été pensé pour accueillir la biodiversité auxiliaire, comme par exemple l'introduction de plantes aromatiques (lavande, romarin) dans les rangs de pommiers.

Le voyage s'est terminé au salon Tech&Bio, avec la présentation du verger bio du lycée agricole Le Valentin et les choix opérés pour gérer les maladies, les ravageurs et l'enherbement.



Projets de filières

■ Appui collectif aux agriculteurs pour l'entretien durable de leurs haies

Une formation de deux jours a été conçue avec notre partenaire le CPIE Yonne et Nièvre, afin d'accompagner les producteurs dans la gestion durable de leurs haies. Un groupe de 7 stagiaires a ainsi pu s'exercer à l'observation fine de l'état d'une haie, pour évaluer son potentiel de production de biomasse mais aussi d'accueil de la biodiversité. La deuxième journée était consacrée à la pratique de la taille de formation, et à une initiation au marquage des arbres matures.

D'autres sessions seront proposées dès l'automne 2024 pour diffuser les bonnes pratiques de gestion du patrimoine arboré dans les fermes.

■ Favoriser les échanges entre arboriculteurs

Permettre le partage d'expérience est important pour les producteurs de la région, qui sont très dispersés géographiquement. Au-delà des journées de formation, BIO Bourgogne-Franche-Comté a mis en place un groupe d'échanges sur WhatsApp qui permet aux adhérents des GAB* de poser leurs questions, de partager leurs photos et les problématiques qu'ils rencontrent dans leurs vergers. Des journées d'échanges seront aussi organisées en 2024.

*Groupements des AgroBiologistes



BIODIVERSITÉ | Climat | Label

Préserver la ressource en eau, favoriser la biodiversité dans les agro-systèmes, atténuer les émissions de GES font partie intégrante des objectifs de l'agriculture biologique et de la motivation des producteurs à travailler sans la chimie de synthèse. Agir sur ces thématiques est une orientation forte de BIO BFC. L'association continue pour cela de rechercher les moyens qui lui permettent de proposer des actions qui vont au-delà du règlement bio européen. Le Label bio est un des outils dont le réseau s'est doté pour caractériser et promouvoir les modèles de production vers lesquels de nombreux producteurs souhaitent s'orienter.



Chiffres clés

Label FNAB

- 4 producteurs labellisés FNAB
- 16 diagnostics biodiversité réalisés

Formation dans le cadre du Label FNAB

- 1 formation "Prix de revient" toutes filières
- 6 participants

Démarche partenariale

- COPIL Agroécologie dans l'Yonne
- Rencontres avec les acteurs de l'environnement (LPO, JNE, CPIE, etc.) pour envisager des projets communs

Appui aux collectivités territoriales

Climat et collectivités

- CC Morvan Sommets Grands Lacs (réu Climat + restitution Diag Carbone)
- PCAET Communauté de communes Le Grand Charolais (réunion de travail élaboration PCAET)

Eau et collectivités

- Ville de Clamecy : 2 rencontres sur l'eau
- CT Plaine Alluviale de la Loire Auvergne-Bourguignonne : mise en oeuvre d'actions dans le cadre
- CT Nièvrois : Appui à l'élaboration
- Ouche Vouge Tille : réunion de travail et scénarios prospectifs sur la gestion quantitative de l'eau
- 1 formation des élus locaux sur la gestion de la ressource en eau et lien avec l'agriculture

Biodiversité et collectivités

- Contribution lors du COPIL de restitution de l'Atlas de la biodiversité intercommunal de Puisaye

sur...



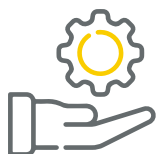
Le Label FNAB : un nouveau label pour valoriser l'engagement sociétal et environnemental des fermes



Pour faire face aux défis de l'agriculture dans les années à venir, les producteurs s'engagent et font évoluer leurs pratiques au-delà du cahier des charges bio, sans pour autant disposer d'un outil pour valoriser ces pratiques. C'est pourquoi la Fédération Nationale d'Agriculture Biologique (FNAB) a lancé son propre label avec pour objectif d'en faire le label de référence pour une agriculture biologique qui prend en compte les enjeux environnementaux (biodiversité, climat...) et sociétaux (bien-être animal, impact social de la ferme, rémunération...). Ce label exigeant, construit par les paysans, se veut aussi progressif, avec un accompagnement du réseau, du diagnostic biodiversité de la

ferme à la formation des producteurs sur des thématiques telles que la préservation et la reconquête de la biodiversité, mais aussi l'efficacité économique et l'exigence sociale.

En région, 4 producteurs se sont lancés en 2023 et ont pu bénéficier d'un diagnostic biodiversité, puis d'une formation sur le calcul de leur prix de revient, sur un outil permettant de se projeter vers l'avenir et d'intégrer une juste rémunération des producteurs et salariés de la ferme.



Actions phares

■ Animation d'un échange de parcelles sur un captage

Suite à une révision des périmètres de protection d'un captage à Ligny le Chatel dans l'Yonne, le syndicat en charge de la qualité de l'eau a engagé une démarche d'échanges entre exploitants conventionnels et en agriculture biologique pour que les parcelles situées sur le périmètre de protection rapproché du captage (80 ha) soient en bio.

Au cours de la période 2022-2023, BIO Bourgogne-Franche-Comté a animé la concertation entre les 8 agriculteurs concernés, à la demande des agriculteurs bio du secteur, du syndicat et du Conseil Départemental. Tous ont été rencontrés individuellement pour envisager les scénarios d'échange possibles, afin de permettre notamment des regroupements parcellaires.

Plusieurs réunions ont ensuite été organisées pour présenter les scénarios. Après concertation et échange entre les exploitants, un consensus a été trouvé, permettant que la totalité du périmètre visé soit cultivé en agriculture biologique ou en herbe.

■ Bon diagnostic carbone

Le projet Bon Diagnostic Carbone initié par l'ADEME en 2021 a été clôturé à l'automne 2023. Les 18 fermes engagées dans ce projet ont ainsi obtenu leur bilan carbone, une analyse de sol et une évaluation économique de la mise en place de pratiques d'atténuation des émissions de GES et d'adaptation au changement climatique.

■ Projet Clim'AOP

Ce projet a été réalisé en partenariat avec la Confédération Paysanne BFC, entre 2021 et 2023 avec un double objectif :

- agronomique : évaluer le bilan carbone de 46 fermes en AOP Comté et en bio et/ou agriculture paysanne et en tirer les leviers techniques permettant d'atteindre la neutralité carbone. Ces leviers identifiés sont

d'augmenter à plus de 50% la surface de prairies permanentes dans la SAU, de maîtriser les flux entrants et sortants du cycle de l'azote et d'atteindre l'autonomie protéique

- sociologique : comprendre le positionnement (les freins/motivations) des éleveurs et éleveuses face aux enjeux liés au changement climatique et le rôle qu'occupent le conseil/enseignement agricole.

■ Maraîchage & adaptation au changement climatique : Création du GIEE Acclim'bio

12 fermes maraîchères bio nivernaises se sont réunies pour travailler à leur adaptation face aux enjeux climatiques. Accompagnées par BIO Bourgogne-Franche-Comté, les sujets principaux traités sont multiples :

- avoir une irrigation efficiente au travers notamment de la connaissance des composantes de la fertilité, l'augmentation de la capacité de rétention en eau du sol, la mise en place d'outils de mesures
- adapter ses variétés aux conditions de températures et de gestion économe de l'eau
- développer et maintenir la biodiversité sur les fermes pour réguler les ravageurs de plus en plus présents.

Ces travaux permettront de créer des références locales et de les diffuser largement.



FUTURS BIO

BIO Bourgogne-Franche-Comté poursuit son investissement sur la thématique Futurs Bio et réaffirme sa volonté de participer au maintien des surfaces bio en facilitant la transmission des fermes bio et l'installation en agriculture biologique. L'année 2023 est aussi une année de la consolidation du partenariat avec le réseau InPACT BFC, et les structures qui le compose, avec la rédaction d'un plan d'action commun afin d'accompagner au mieux les porteurs de projet, mais aussi les futurs cédants.



Chiffres clés

Accompagnement individuel à la transmission

11 premiers rendez-vous transmission avec des futurs cédants

Temps collectifs sur la transmission

1 défi transmission organisé avec les apprenants du CFPPA de La Brosse (Yonne)

3 rencontres transmission co-organisées avec Terre de Liens dans la Nièvre, l'Yonne et la Saône-et-Loire

- Finalisation et diffusion de la plaquette de sensibilisation des cédants à l'importance de transmettre en bio

Interventions en enseignement agricole

38 interventions

Poursuite du partenariat resserré avec l'enseignement agricole, en lien avec la DRAAF

- Intervention auprès du réseau des référents EPA2
- Rencontre annuelle avec le SRFD de la DRAAF

Accompagnement à l'installation

8 rendez-vous croisés multi-acteurs avec des porteurs de projet agriruraux dans le cadre du projet RARES.

15 rendez-vous de porteurs de projet

1 journée collective à destination des porteurs de projet en maraîchage biologique

En lien avec les collectivités territoriales

5 animations RARES avec le PETR Nord de l'Yonne

4 collectivités accompagnées dans leur projet d'installation agricole : Courlaoux (39), ECLA (39), GBM (25), Communauté d'Agglomération Beaune Côtes et Sud (21)

2 collectivités accompagnées dans leur projet d'espaces-test : Nevers Agglo (58), Conseil Départemental de la Nièvre

Tutorat post-installation (maîtrise des pratiques en AB)

8 binômes mis en place
dont **6** en maraîchage et **2** en élevage

sur...



Maîtrise des pratiques

En 2022, la FNAB est lauréate d'un projet CASDAR afin de démultiplier le dispositif de tutorat post-installation développé par AgroBio Périgord appelé « Maîtrise des pratiques ». BIO Bourgogne-Franche-Comté se porte candidate afin de pouvoir accompagner les nouveaux installés en agriculture biologique et contribuer à sécuriser leurs installations. Le dispositif permet la mise en place de binômes de tutorat entre un nouvel installé qui manque d'expérience, de réseau et/ou d'un appui technique régulier ; et un ou une agricultrice plus expérimentée, dont le temps de tutorat est rémunéré. En 2023, le déploiement du dispositif dans la région s'est donc poursuivi, et 8 binômes ont été constitués dans plusieurs filières. Un voyage d'étude dans le Périgord a également permis aux salariées en charge du dispositif de bénéficier du retour d'expérience d'AgroBio Périgord.



Actions phares

■ Organisation d'un Défi transmission avec le CFPPA de La Bresse

Organisé sur deux jours à plusieurs mois d'intervalle, ce dispositif a permis aux apprenants en BPREA de se projeter dans une situation réelle de reprise viable de l'exploitation visitée et au cédant accueillant l'exercice de se projeter dans la transmission de sa ferme et se confronter aux questions, attentes et envies de futurs porteurs et porteuses de projet. La restitution publique des scénarios de reprise imaginés par les apprenants était aussi une occasion de parler de transmission et du maintien des terres en bio.

■ Territoire pilote de RARES dans le PETR Nord Yonne

Dans le cadre de ses actions d'accompagnement des porteurs et porteuses de projet agriruraux, le Réseau RARES*, dont fait partie BIO Bourgogne-Franche-Comté, travaille à l'échelle territoriale sur 4 territoires pilotes depuis 2022 : le PNR du Haut-Jura, le territoire de la Bresse, le Pays Nivernais Morvan et le PETR Nord Yonne. Dans ce dernier, BIO BFC est co-cheffe de file des actions. En 2023 ce sont plusieurs outils RARES qui ont pu être déployés sur le territoire (rencontre entre pairs, RDV croisés, Comptoir des initiatives, rencontres thématiques) afin de sensibiliser aux difficultés rencontrées par les agriruraux dans leur création d'activité, renforcer l'interconnaissance, construire un collectif d'acteurs locaux sur l'agriruralité et permettre aux agriruraux de se rencontrer et échanger sur leurs expériences.

■ Parcours d'accompagnement à la cessation d'activité

En partenariat avec plusieurs membres du réseau InPACT BFC, une formation de 5 jours a été proposée aux futurs cédants. L'objectif est d'accompagner les cédants bio dans leur démarche de transmission : clarifier leur projet, appréhender les aspects économiques et sociaux, rechercher son repreneur et préparer son arrivée, découvrir d'autres expériences de transmission. Ce parcours de formation a rassemblé 6 producteurs et productrices, dont 2 ont ensuite été accompagnés et conseillés individuellement dans leur démarche.



*Réseau des Accompagnateur·ices et des agriRuraux Engagé·eS en Bourgogne-Franche-Comté

RESTAURATION COLLECTIVE

Chaque établissement de restauration collective public doit introduire 20 % de produits issus de l'agriculture biologique en valeur d'achats pour le 1^{er} janvier 2024. Fin 2022, le pourcentage de produits bio était de 6 % à l'échelle nationale. Il a progressé de 2 % au cours de l'année 2023. BIO Bourgogne-Franche-Comté a continué tout au long de l'année à s'engager sur ce sujet avec de multiples actions menées auprès des établissements, des collectivités et des producteurs.



Chiffres clés

Établissements accompagnés

27 établissements de restauration collective ayant bénéficié d'une action

Accompagnements débutés et réalisés

15 accompagnements personnalisés sur l'approvisionnement

13 animations à destination des convives

Types des nouveaux établissements accompagnés

7 lycées

5 collèges

1 cité scolaire

1 ESAT

2 centres hospitaliers

2 écoles primaires

1 EHPAD

Actions collectives établissements

6 formations CNFPT réalisées dans le cadre d'un appel d'offre

1 colloque régional Restauration Collective

Actions collectives producteurs

1 formation BPREA

1 groupement de maraîchers accompagné, 3 démarches de groupement de maraîchers en émergence

1 temps d'échanges avec des maraîchers sur l'approvisionnement de la restauration collective, en particulier cuisine centrale de Chalon-sur-Saône

2 visites de fermes pour des cuisiniers (89)

Outils de communication créés

3 numéros de la newsletter « L'Écho des Cuisines Bio' »

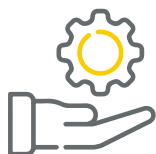
sur...



Mise en place de formations sur l'alimentation durable auprès des cuisiniers

Depuis janvier 2023, l'association a été lauréate à l'appel d'offre sur la mise en place de formations sur la thématique de l'alimentation durable pour le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). La réponse à l'appel d'offre et la coordination du marché est réalisée par BIO Bourgogne-Franche-Comté aux côtés de la SCIC Nourrir l'Avenir (collectif de diététiciens et cuisiniers) et Manger Bio Bourgogne Franche-Comté pour la réalisation des formations.

Les formations portent sur le thème de l'introduction des produits de qualité ou de la mise en œuvre des protéines végétales au sein des menus. En 2023, 3 formations ont été réalisées : 2 en Saône-Et-Loire, et 1 dans l'Yonne. Cette année a également permis de programmer une dizaine de formations pour l'année 2024.



Actions phares

■ **Accompagnement de 4 collèges pilotes dans la Nièvre en partenariat avec la SCIC Nourrir L'avenir**

En 2023, 4 collèges ont pu bénéficier d'un accompagnement renforcé dans la Nièvre dans le cadre de la réponse à un appel d'offre du Conseil Départemental. Les collèges de Montsauche, la Charité sur Loire, Corbigny et Dornes ont ainsi pu bénéficier d'un audit, de formations collectives, d'une semaine d'immersion et de nombreux conseils pour viser la cuisine maison, avec des produits bruts, bio, locaux et de saison tout en respectant leur budget. L'implication de BIO Bourgogne-Franche-Comté a consisté à la mise en lien avec des fournisseurs bio locaux, le travail sur la sensibilisation des convives, la structuration de l'approvisionnement sur du moyen terme et le relai vers la plateforme Manger Bio Bourgogne-Franche-Comté pour faciliter et pérenniser la dynamique d'approvisionnement local. En route vers la cuisine de demain !

■ **Organisation d'un colloque « Restauration collective : les approvisionnements et le changement de pratiques dans un contexte de hausse des coûts »**

Un colloque, co-organisé avec le CNFPT et la DRAAF, a eu lieu le 4 octobre 2023 à Beaune. L'ensemble des établissements de restauration collective, mais aussi des structures partenaires et des producteurs de la région, ont été invités à cette journée d'échanges et de réflexion sur le thème de l'introduction de produits de qualité en période d'inflation. Un travail préparatoire s'est conduit depuis le printemps puis tout l'été 2023 pour aboutir à cet événement. Plus de 100 personnes étaient présentes dont une cinquantaine de cuisiniers et une vingtaine de gestionnaires d'établissements.

■ **Temps d'échanges sur l'approvisionnement de la restauration collective**

Un temps d'échanges sur l'approvisionnement de la restauration collective a été organisé en Saône-et-Loire en août 2023 avec les maraîchers se questionnant sur

ce débouché. Il s'agissait en particulier de trouver des maraîchers bio locaux pour approvisionner la cuisine centrale de Chalon-sur-Saône, avec la plateforme Manger bio Bourgogne-Franche-Comté. Les consignes et conseils spécifiques à ce débouché ont été rappelés aux producteurs présents. Quelques maraîchers devraient approvisionner la cuisine centrale et d'autres établissements scolaires près de chez eux.

■ **Atelier découverte de la restauration collective**

Afin de favoriser l'interconnaissance entre les équipes de cuisine de restauration collective d'un collège et les producteurs d'un même territoire, un atelier « découverte » a été organisé en février à Saint-Germain-du-Bois. Cet atelier était basé sur une partie théorique en salle en matinée en binôme avec le Conseil Départemental de Saône-et-Loire, un repas pris sur place au self du collège le midi, et une rencontre avec les équipes de cuisine l'après-midi. La rencontre entre ces deux milieux a été riche d'échanges et de découvertes, et permettra on l'espère d'engager des relations commerciales.

■ **Rencontre de maraîchers pour l'approvisionnement en légumes des collèges du Doubs**

BIO Bourgogne-Franche-Comté et la Chambre Interdépartementale d'Agriculture 25-90 ont organisé, avec le Département du Doubs, 3 rencontres entre maraîchers pour l'approvisionnement en légumes bio locaux des collèges : en octobre au collège Clairs Soleils de Besançon et en novembre au collège au collège Emile Laroue de Frasne et au collège Paul-Elie Dubois de L'Isle-sur-le-Doubs. Ce fut notamment l'occasion de déconstruire certaines idées reçues (quantités demandées importantes, prix faibles, ...), de visiter la cantine d'un collège et de montrer que vendre des légumes bio locaux aux cantines des collèges est possible ! Près d'une quinzaine de producteurs ont montré leur intérêt pour la démarche. Les suites se dessinent avec, selon les secteurs, des réflexions sur la structuration d'un collectif de maraîchers ou encore des visites de fermes à destination des cuisiniers et gestionnaires.

ACCOMPAGNER LES TERRITOIRES

En 2023, BIO Bourgogne-Franche-Comté intensifie et diversifie encore davantage sa présence et son expertise auprès des collectivités pour sensibiliser élus et acteurs du territoire aux solutions apportées par l'agriculture biologique, et apporter des réponses à leurs enjeux territoriaux.

BIO Bourgogne-Franche-Comté se positionne aux côtés de collectivités partenaires pour co-construire des politiques de développement en faveur d'une transition vers une agriculture et des systèmes alimentaires plus durables.



Chiffres clés

Accompagnement de Projets Alimentaires Territoriaux (PAT)

19 PAT accompagnés :

- Communauté de communes Norges-et-Tille (21)
- Pays Nivernais Morvan (58)
- Nevers Agglomération (58)
- du PETR Val de Loire Nivernais (58)
- Communauté de Communes du Clunisois (71)
- Syndicat Mixte du Chalonnais (71)
- de la Bresse bourguignonne (71)
- du Pays Avallonnais (89)
- PETR Nord Yonne (89)
- Communauté de communes Puisaye Forterre (89)
- Communauté d'agglomération de l'Auxerrois (89)
- de Grand Besançon Métropole (25)
- Cœur du Jura (39)
- SCI Ensemble B'ieau et ECLA (39)

+ Appui à 4 PAT départementaux

En lien avec 4 territoires protégés

- Parc National de Forêts
- Parc Naturel Régional du Morvan
- Parc Naturel Régional du Haut-Jura
- Projet de Parc Naturel Régional de Bresse

Programmes de développement de l'AB dans les Départements

6 conventions avec les Conseils Départementaux de Bourgogne-Franche-Comté (Côte d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Saône-et-Loire et Yonne).

Accompagnement de collectivités (hors PAT)

- Communauté d'Agglomération Beune Côte et Sud (21) : redynamisation rurale et installation
- Dijon Métropole (21) : One Ealth
- Varennes-Vauzelles (58) : Régie agricole

Des projets et thématiques émergentes

- Audit territorial multi-acteurs dans le Clunisois
- Défi Foyers à Alimentation Positive dans la Bresse

sur...

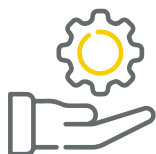


Appui au PAT de Grand Besançon Métropole pour structurer des filières bio locales

En 2023, BIO Bourgogne-Franche-Comté s'est tenu aux côtés de Grand Besançon Métropole pour contribuer à la mise en œuvre de son PAT. L'accompagnement s'articule autour de 4 grandes thématiques :

- Développer l'approvisionnement de produits bio locaux en restauration collective
- Favoriser l'accès pour tous à une alimentation de qualité
- Initier la création de filières spécifiques végétales (en particulier légumineuses, maraîchage, arboriculture) et appuyer techniquement les producteurs
- Installer, développer et pérenniser des ateliers en maraîchage et des productions diversifiées.

Nous avons pu apporter notre expertise sur les thématiques de la restauration collective, l'alimentation de proximité mais aussi les filières biologiques et leur diversification. En particulier, en participant une réunion des producteurs du secteur pour échanger sur les différents projets en cours sur le territoire.



Actions phares

■ **Accompagnement de l'émergence du PAT de la Communauté de Communes Puisaye-Forterre**

La Communauté de Communes de Puisaye-Forterre (CCPF) porte un Projet Alimentaire Territorial qui a pour vocation d'élaborer une vision commune et partagée sur la question de l'alimentation entre l'ensemble des acteurs du monde agricole, des décideurs locaux et des citoyens. Au printemps 2023, BIO Bourgogne-Franche-Comté, la Chambre d'agriculture de l'Yonne, le CPIE Yonne et Nièvre (puis Terre de Liens BFC) se sont associés pour accompagner la CCPF dans sa démarche de diagnostic territorial et alimentaire. Fin 2023, un atelier rassemblant les élus du territoire a permis d'identifier les grands enjeux du PAT, parmi lesquels ressortent avec 4 grandes orientations :

- rendre le foncier accessible aux porteurs de projets et aux reprises d'exploitations
- rendre les exploitations plus pérennes et diversifier la production pour répondre aux besoins du territoire
- structurer des filières (vente de produits locaux, approvisionnement de la RHD...)
- éduquer et impliquer les citoyens pour une consommation alimentaire plus responsable.

■ **Réalisation d'un diagnostic territorial de la Restauration Collective pour le Pays Avallonnais**

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays Avallonnais a été initié, via les membres du Conseil de Développement Territorial (CDT), une démarche alimentaire territoriale. BIO Bourgogne-Franche-Comté et le CERD se sont associés pour accompagner le PETR sur le volet de la restauration collective, notamment en réalisant un diagnostic des besoins en matières premières des établissements du territoire et la capacité d'approvisionnement du territoire en produits locaux et bio. Une analyse approfondie sur 4 établissements témoins a permis de déterminer en détail les pratiques alimentaires et volumes consommés en restauration collective. Fin 2023, une journée de restitution a été organisée à Avallon en présence de producteurs locaux et des établissements pour engager

des actions sur l'approvisionnement bio et local. 2 établissements ont fait l'objet d'un accompagnement approfondi pour planifier des commandes en local : l'hôpital d'Avallon et le groupement d'EHPADs de L'Isle-sur-Serein, Thizy et Noyers-sur-Serein.

■ **Réalisation d'une étude sur la filière viande bovine pour le Conseil Départemental de la Nièvre**

BIO Bourgogne-Franche-Comté et le CERD se sont associés pour répondre à l'appel d'offre du Conseil Départemental de la Nièvre afin de définir plusieurs trajectoires possibles pour le développement de la filière viande bovine dans la Nièvre. L'objectif était de faire un état des lieux et un audit approfondi des différents outils d'abattage, découpe et transformation dans le département et d'identifier des moyens de consolider ces outils et de mieux mailler le territoire en termes de services aussi bien pour l'amont que pour l'aval de la filière.

■ **Accompagnement du projet Vivons plus Haut de la Communauté d'Agglomération Beaune Côtes et Sud**

BIO Bourgogne-Franche-Comté accompagne la communauté d'agglomération Beaune Côtes et Sud depuis 2017. La réalisation d'une étude du potentiel de développement des produits biologiques locaux a d'abord permis de déboucher sur l'émergence d'un Projet Alimentaire Territorial porté par le Pays Beauvois entre 2020 et 2022. En 2023, la Communauté d'Agglomération Beaune Côtes et Sud a souhaité renforcer son projet de redynamisation et revitalisation des Hautes-Côtes par l'activité agricole, l'installation et la diversification des fermes, en particulier en soutenant le développement de l'agriculture biologique. BIO Bourgogne-Franche-Comté a ainsi participé à l'un des événements Vivons Plus Haut, 3 week-ends conviviaux et festifs pour échanger et partager des expériences différentes sur les thématiques Culture, Agriculture et Economie. Une intervention sur l'agriculture biologique a donc été proposée à une cinquantaine de visiteurs en mai 2023.

MOBILISATION POUR LA BIO

Nous retiendrons deux éléments de contexte majeurs pour cette année 2023.

Le premier est celui d'une agriculture biologique qui traverse une crise sans précédent. L'arrivée massive de productions sur les marchés issues des conversions des années 2020-2021 couplée à une baisse de la consommation (environ 9 % en volume) conduisent à la saturation des filières et la baisse des prix payés aux producteurs. Pour la première fois nous parlons de (risques) de déconversions.

Le second est la fusion de nos deux structures régionales pour n'en faire plus qu'une à l'échelle de la grande région : BIO Bourgogne-Franche-Comté. Nous pouvons être fiers de cet aboutissement réussi.



À retenir

Fusion effective entre Interbio Franche-Comté et BIO BOURGOGNE

Naissance de BIO Bourgogne-Franche-Comté. Elargissement de la gouvernance de l'association à une plus grande diversité d'acteurs. Laurence HENRIOT prend la Présidence de BIO BFC. Création d'une commission communication et plaidoyer : notre réseau se dote d'une responsable de communication.

Rencontre avec le Ministre de l'Agriculture Marc Fesneau

lors de la foire Gastronomique de Dijon : une occasion supplémentaire pour réaffirmer nos revendications en cette période de crise.

Implication dans les instances régionales

Participation des élus et salariés dans les différentes instances régionales (CESER, Comité régional de la biodiversité) pour peser sur les choix de politique agricole de la Région.

Nous avons renouvelé notre participation au CESER où nous représentons aussi le réseau InPACT. Christian Baqué continuera encore pour 2 ans à faire entendre la voix du réseau bio au CESER.

sur...



Journée filière grandes cultures et élevages laitiers

Les temps d'échanges multi-acteurs de l'après-midi du 12 octobre et du 30 octobre ont permis de mettre en lumière la situation difficile que traverse la filière (engorgement du marché, baisse des prix, surfaces en AB menacées de déconversion). Cette rencontre qui a rassemblé acteurs du développement et collecteurs a permis de réaffirmer la nécessité de :

- Mettre en place d'un fonds d'urgence
- Revaloriser l'écorégime
- Renforcer la communication à destination des consommateurs et atteindre les objectifs de la Loi Egalim.



Actions phares

■ Loi d'Orientation Agricole

En s'appuyant sur le réseau InPACT BFC, le réseau bio de BFC a porté à l'échelle régionale les 5 propositions du réseau FNAB : intégration d'un module bio obligatoire dans le référentiel de formation, intégration des structures d'accompagnement spécialisées sur la bio dans le parcours officiel d'installation et transmission, action sur le foncier pour que les terres bio restent en bio, adaptation des outils de diagnostic climatique à la bio, financement de projets de recherche pour mieux comprendre la capacité des fermes bio à faire face aux changements climatiques.

■ Fond d'Urgence pour la bio

BIO BFC a participé avec la DRAAF à la construction des critères pour l'attribution des aides du fond d'urgence. L'insuffisance de l'enveloppe et donc la difficulté à établir les critères d'attribution de ce fond ont été dénoncés. L'information a été communiquée à l'ensemble des producteurs notifiés en agriculture biologique.

■ Interpellation des parlementaires sur le projet de loi de finances 2024

Les propositions du réseau dans le cadre des débats sur la mission agriculture du projet de loi de finances 2024 ont porté sur deux thématiques :

- Le soutien à l'agriculture biologique pour faire face à la crise du marché avec deux ambitions :
 - Mettre en place des outils de régulation de marché à hauteur de 200 millions d'euros (financement du stockage, indemnisation de la réduction volontaire de production, financement du déclassement) ;
 - Rebasculer une partie des aides à la conversion qui ne seront pas dépensées vers des aides aux structures qui accompagnent les fermes en focalisant sur la communication ; l'animation territoriale et l'accompagnement technique par les structures économiques
- L'indemnisation des producteurs contaminés par un herbicide volatil, le pro-sulfocarbe, et qui subissent des pertes économiques sans possibilité de tracer la responsabilité juridique.





BIO Bourgogne-Franche-Comté

03 86 72 92 20 | biobfc@biobfc.org | www.biobfc.org

19, av. P. Larousse • BP 382 • 89006 AUXERRE Cedex